



**AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE**

76, boulevard de la Villette  
75940 Paris cedex 19  
Tél. 01 53 38 65 65  
Fax. 01 53 38 55 00  
www.amnesty.fr

**CONFEDERATION NATIONALE DES AVOCATS**

Monsieur Jean-Michel PAULUS  
Vice-président  
Chargé des droits de l'homme  
15 Rue Soufflot  
75005 PARIS

Nos références : 96 N 10

Paris, le 5 novembre 2010

Monsieur le Vice-président,

Je vous remercie pour le courrier que vous avez eu l'amabilité de m'adresser le 28 septembre dernier et je vous prie de bien vouloir m'excuser d'y répondre aussi tardivement.

J'ai été très sensible à la démarche de la Confédération nationale des avocats en faveur de Sakineh Mohammadi Ashtiani qui, par le biais d'un communiqué, a interpellé les autorités iraniennes sur le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine.

Amnesty International a appris la situation de Sakineh en 2009 et a lancé un appel urgent en sa faveur. En juin 2010, Mohammad Mostafaei, célèbre avocat spécialisé dans la défense des droits humains, qui faisait alors partie des avocats représentant Sakineh, a rappelé au monde entier sur un blog qu'elle pouvait être lapidée à tout moment.

Amnesty International demande la fin de toutes les exécutions en Iran et soutient les efforts fournis par des Iraniens et des défenseurs des droits humains aux quatre coins de la planète pour faire cesser la pratique de la lapidation en Iran et ailleurs.

En vous remerciant à nouveau, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sincères et chaleureuses salutations.

Geneviève GARRIGOS  
Présidente